

Anne et Marc **Jungl-Kunz**,
leurs enfants Mélina et Dorian;
Bernard **Kunz**;
Suzanne **Francillon-Voillat** et famille;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges VOILLAT

leur très cher grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, frère, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 13 septembre 2010, dans sa 98^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges, où le défunt repose, vendredi 17 septembre, à 15 h 15.

Un merci tout particulier à la direction et au personnel de Val Fleuri pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.